

## NOTICE DE MONTAGE PYROPASS EVOLUTION RPT

Désignation et référence commerciale : PYROPASS EVOLUTION PNEUMATIQUE RPT  
PYROPASS EVOLUTION ELECTRIQUE RPT  
PYROPASS EVOLUTION TREUIL RPT

**Attention :** La présente notice ne saurait constituer un document contractuel, le fabricant se réserve la possibilité d'apporter sans préavis toute modification qu'il jugera utile.

**La certification CE atteste :**

- . La conformité du dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur DENFC de type B à la norme NF EN 12101-2
- . Nombre d'ouvrant : 1
- . Principe d'ouverture : vantail articulé autour d'un axe de rotation
- . Caractéristique d'ouverture de la partie mobile : angle  $100^{\circ} \pm 5^{\circ}$
- . Classification :

Classification de la fiabilité	Electrique	Re300 Aération journalière 10000 cycles
	Pneumatique et Treuil	Re300
Surface géométrique d'ouverture	1 m <sup>2</sup>	
Classification de la charge de neige	Capot en PCA ou aluminium : SL500 Capot en double vitrage : SL 250	
Classification de température ambiante basse	T (00)	
Classification de la charge éolienne	TC : WL 1500 / PN et EL : WL 3000	
Classification de résistance à la chaleur	B 300	
Mode de réarmement à distance	Pneumatique / Intrinsèque / Electrique	



**Ce produit est conforme à la norme NF EN 12101**

-

**IL a été conçu et est réalisé en France**

-

**Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation de ce produit**

-

**Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de ce produit**



# Notice d'installation et d'entretien

## PYROPASS EVOLUTION RPT



### Identification et liste des caractéristiques :

#### 1° - Identification :

Type de dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur : DENFC montés en toiture

Type de gamme : à un vantail articulé autour d'un axe de rotation

Type d'énergie : alimenté par énergie pneumatique, intrinsèque ou électrique

Variantes possibles dans la gamme :

- . Rehausse d'adaptation sur acrotère, option costière pour étanchéité PVC
- . Remplissage PCA 16 mm, PCA 32 mm, Aluminium isolée 33mm, Double vitrage
- . Options de sécurité : sans thermofusible (PN), contacteurs de position, grille R6 ouvrante 1200J, cadénassable, crosse de maintien, barre d'accroche échelle, laquage

#### 2° - Caractéristique certifiées :

##### Domaine de validité dimensionnel :

- Uniquement en dimensions 100 x 100 cm

##### Caractéristiques générales des dispositifs actionnés de sécurité (DAS) :

- Un DAS ne doit pas délivrer d'ordre
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et d'attente du DAS
- Energie de déblocage extérieure au DAS
- Indépendante fonctionnelle de l'auto-commande et de la télécommande
- Non-réarmement à distance si passage en position de sécurité par auto-commande
- Réarmement par télécommande que si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue
- Amortissement en fin de course
- Type B

##### Caractéristiques générales des constituants :

- Contrôle des positions du D.A.S.
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS)
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements
- Indice de protection minimum IP 42
- Présence du dispositif de connexion TBTS spécifique
- Fonctionnement du dispositif d'arrêt de traction
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits
- Pressions d'épreuve des matériels pneumatiques
- Caractéristiques de fonctionnement de déclencheur électromagnétique

##### Caractéristiques de l'entrée de télécommande :

###### PYROPASS EVOLUTION PNEUMATIQUE RPT

Entrées d'alimentation et de télécommande confondues :

. Pa (entrée d'alimentation = Pc (entrée de télécommande) = 17 bars

. Consommation : Va = Vc = 13,35 NL

La purge des circuits doit être réalisé au niveau du dispositif de commande manuel

###### PYROPASS EVOLUTION TREUIL RPT

. Course du câble : 1,- m

. Force de réarmement : inférieure à 95daN

###### PYROPASS EVOLUTION ELECTRIQUE RPT

. Ua (tension d'alimentation) = Uc (tension de commande) = 24V continu

. Intensité nominale : 2,6 A

. Puissance : 62.4 W

Page 2 sur 10	Réf : Pyropass Evolution RPT Mis à jour : 02/08/2022	SKYDOME Entre-Deux-Villes 02270 Sons-Et-Ronchères Tél : 03 23 21 79 90	
------------------	--	---	--



# Notice d'installation et d'entretien

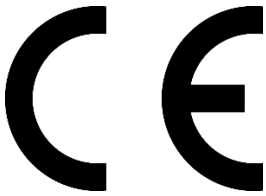


## PYROPASS EVOLUTION RPT



### Classification de la charge éolienne :

- Treuil : WL 1500 / Pneumatique et Electrique : WL3000

### 3° - Explication du marquage du produit :

 1396	
	
DEPARTEMENT ECLAIREMENT ZENITHAL ET DESENFUMAGE INCENDIE SKYDÔME SAS Entre deux villes - 02270 Sons et Ronchères (MADE IN France) Tél : (33) 03.23.21.79 - Fax : 533° 03.23.21.78.23 - Email : info@skydome.eu	
N° certificat : 1396-CPR-0120 <sup>1°</sup>	
NF EN 12101-2 2003 <sup>2°</sup>	
Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur PYROPASS EVOLUTION PNEUMATIQUE RPT <sup>3°</sup>	
	
<sup>4°</sup> Aa :-----	Dimension Trémie : 1000 x 1000
<sup>5°</sup> Type: B	WL1500 T(0) Re 300 B300 B-s1,d0
E.ALIM = E.TELE = 1à bars	Volume de gaz nécessaire Va = Vc = 7.05 NL
<sup>6°</sup> Température du dispositif de déclenchement thermique : 93°	
<sup>7°</sup> OF : -----	<sup>8°</sup> Code : -----
<sup>9°</sup> Date de fabrication : -----	
PYROPASS EVOLUTION PN RPT	

Exemple :

1° - Numéro de certificat, sa date d'obtention, N° de D.O.P, type de montage

2° - Norme de référence en vigueur

3°- Désignation commerciale de l'appareil.

4° - Surface Utile d'Ouverture et dimension de la trémie

5° - Type d'Ouverture du dispositif d'évacuation naturelle de fumée et de chaleur

Classification de la charge éolienne

Classification de température ambiante

Classification de la fiabilité

Classification de résistance à la chaleur

Classification de résistance au feu des matériaux constituant le DENFC, selon la norme européenne en vigueur

6° - Description des options de sécurité :

Température de déclenchement pour l'option thermofusible

Présence ou non d'un contacteur de position

7° - N° d'Ordre de Fabrication

8° - Code article (pour la traçabilité de l'appareil)

9° - Date de fabrication de l'appareil

### 4° - Installation – mise en œuvre et instruction concernant la maintenance :

Les opérations d'installation, de maintenance et de vérification du D.A.S doivent se faire conformément aux normes NF S 61-932 et NF S 61-933.

Ces opérations doivent être effectués par du personnel formé ayant une connaissance technique de l'appareil ainsi qu'une connaissance des consignes de sécurité liées à ce type d'appareil et possédant les habilitations requises. En outre, ne pas effectuer d'opération sur les appareils si les conditions météorologiques (vent supérieur à 10m/s, toiture gelée, etc...) rendent le travail dangereux.

L'installations et l'entretien des appareils doivent être confiés à des entreprise dument qualifié, agréés par la société et titulaire de la certification de service d'installation et de maintenance de DENFC APSAD 117.F17

En cas d'installation de l'appareil dans une zone accessible à autres personnes que les seules personnes habilitées, l'utilisateur final devra prendre en compte le risque de chute et faire installer une grille de protection ou tout autre dispositif assurant le même niveau de sécurité. Des informations complémentaires sont disponibles en pages 7 de cette notice.

### 5° - Instruction d'utilisation

Le déclenchement de l'ouverture se fait soit depuis le sol par un dispositif de commande manuel D.C.M. de type ouverture/fermeture pneumatique, soit de façon automatique en cas d'élévation de la température par l'intermédiaire d'un déclencheur thermique taré à une certaines température (68° à 183°) placé entre l'appareil et les coffrets de commande manuelle sur la canalisation ouverture et fermeture. La fermeture se fait depuis le sol par le dispositif de commande manuelle. La purge des circuits doit être réalisée au niveau du dispositif de commande manuel.

Le niveau de pression acoustique de l'appareil est inférieur à 70 dB(A).

L'appareil n'est pas équipé d'arrêt d'urgence, la seule solution est d'agir sur la commande d'ouverture ou de fermeture pour inverser le mouvement.

Page 3 sur 10	Réf : Pyropass Evolution RPT Mis à jour : 02/08/2022	SKYDOME Entre-Deux-Villes 02270 Sons-Et-Ronchères Tél : 03 23 21 79 90	
------------------	--	---	---

# Notice d'installation et d'entretien

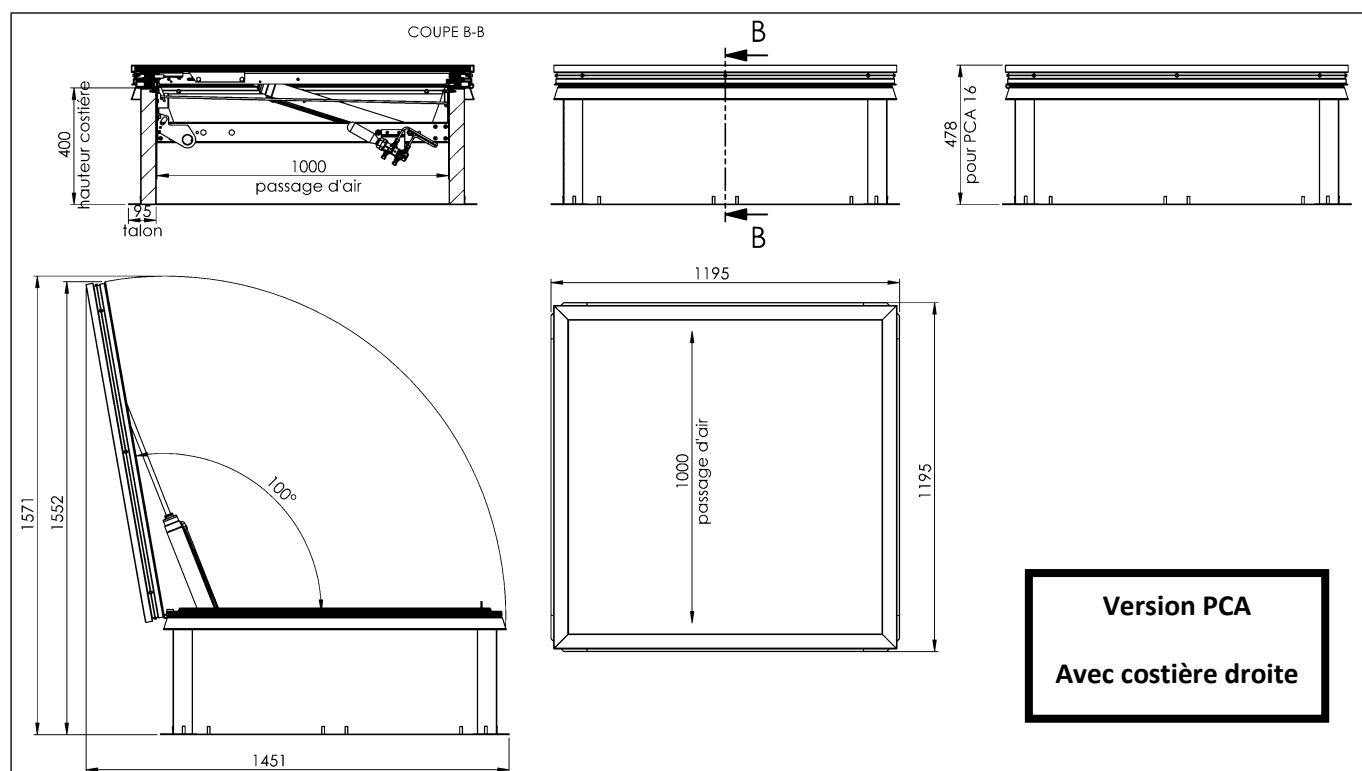
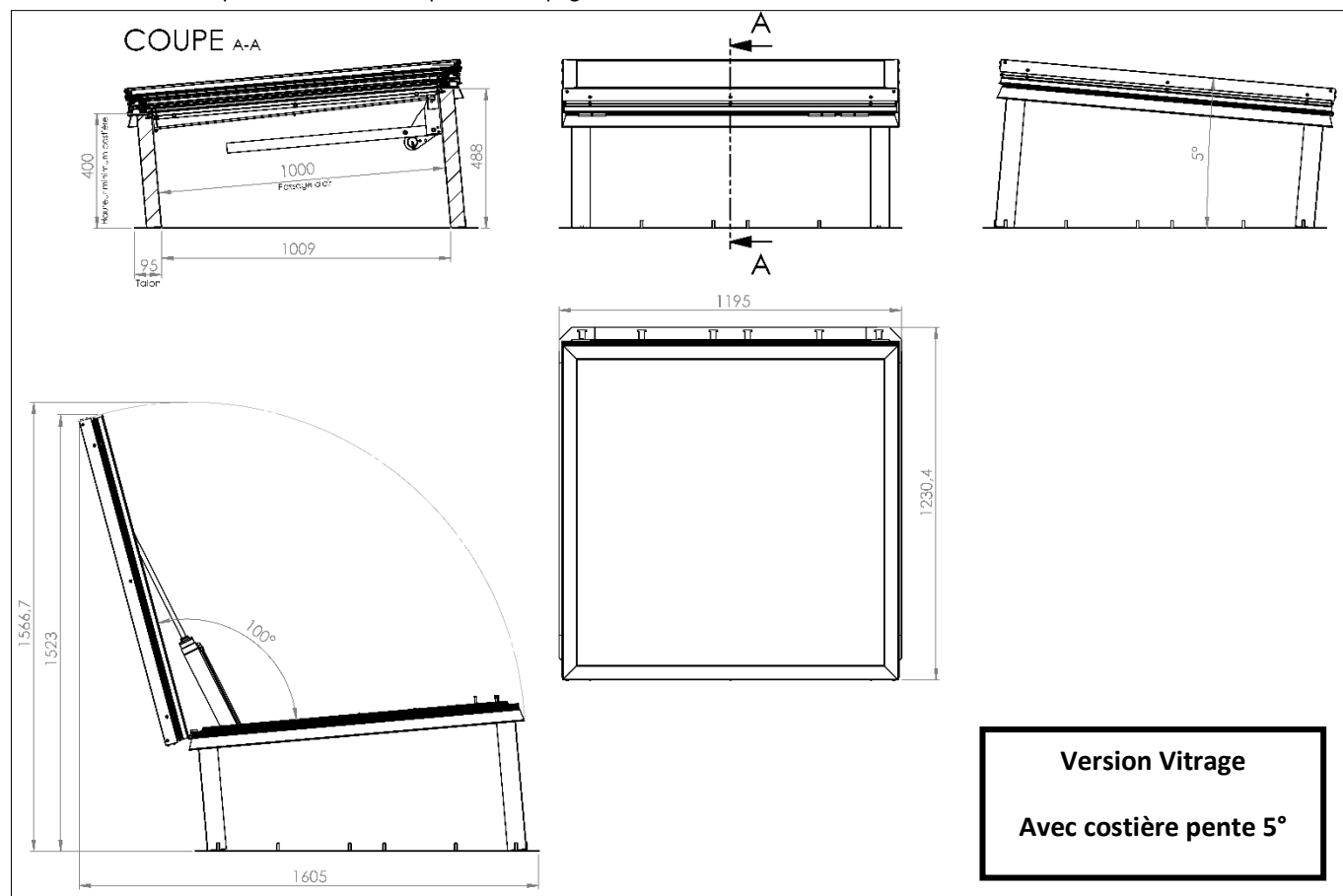
## PYROPASS EVOLUTION RPT



SKYDÔME

La conception d'une installation de désenfumage naturel doit être nécessairement effectuée selon les textes et réglementation en vigueur en fonction du type de bâtiments.

Des informations complémentaires sont disponibles en pages 7 de cette notice.



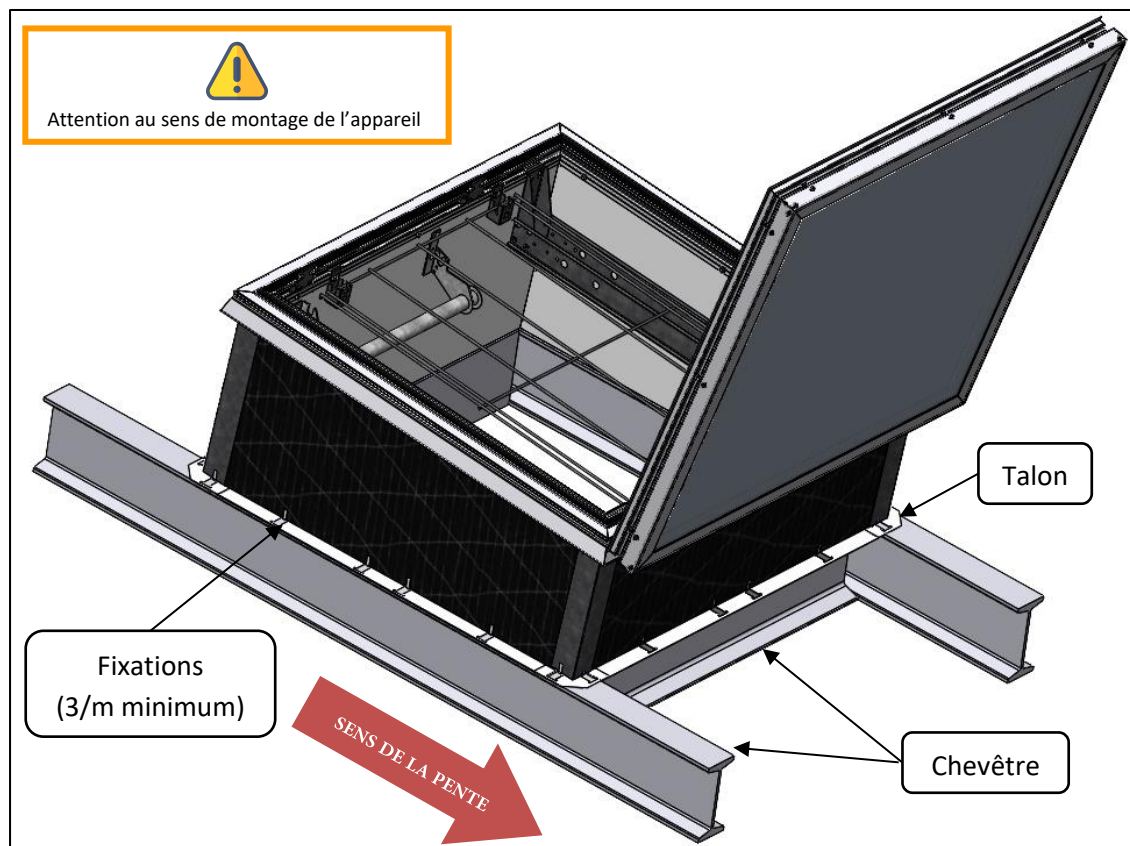


# Notice d'installation et d'entretien

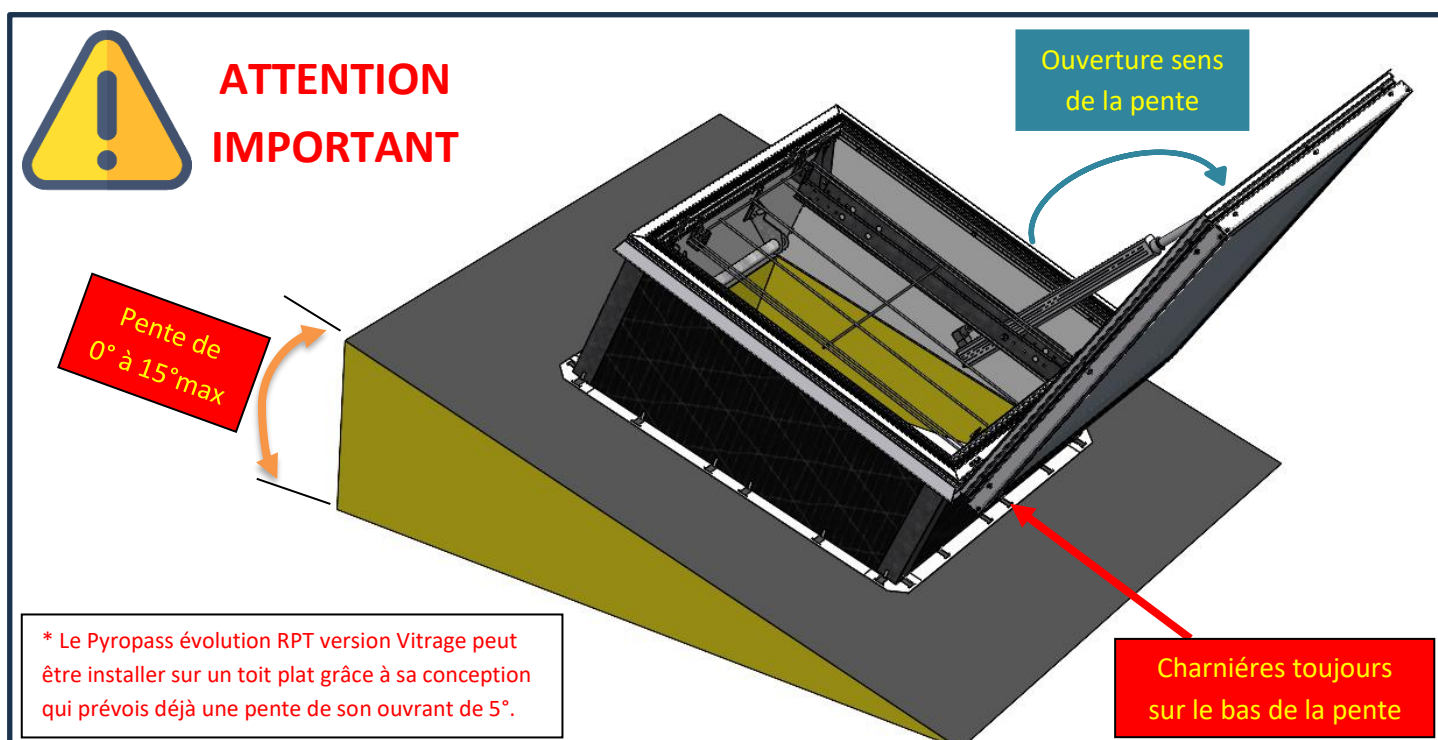
## PYROPASS EVOLUTION RPT



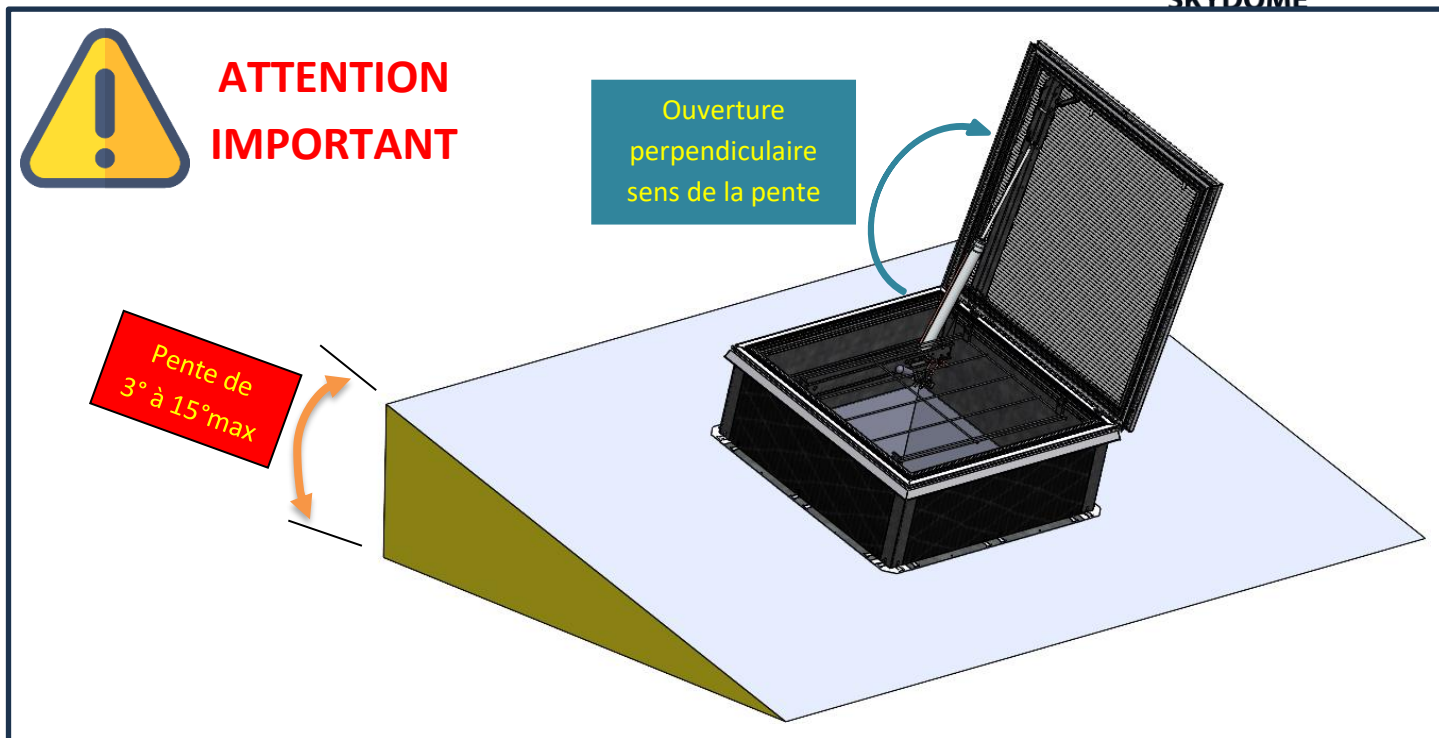
### 6° - Montage et fixation de la costière en toiture



Costière à fixer sur les quatre cotés d'un support conforme selon DTU n° 43-3 avec chevêtres nécessaires.  
Il faut fixer le talon de la costière sur les chevêtres à raison de fixations adaptées au support minimum 3 par mètre. Les vis de fixation ne sont pas fournies.  
Les charnières et donc l'ouverture devront se trouver sur le bas de la pente pour garantir une bonne ouverture.



\* Le Pyropass évolution RPT version Vitrage peut être installer sur un toit plat grâce à sa conception qui prévois déjà une pente de son ouvrant de 5°.

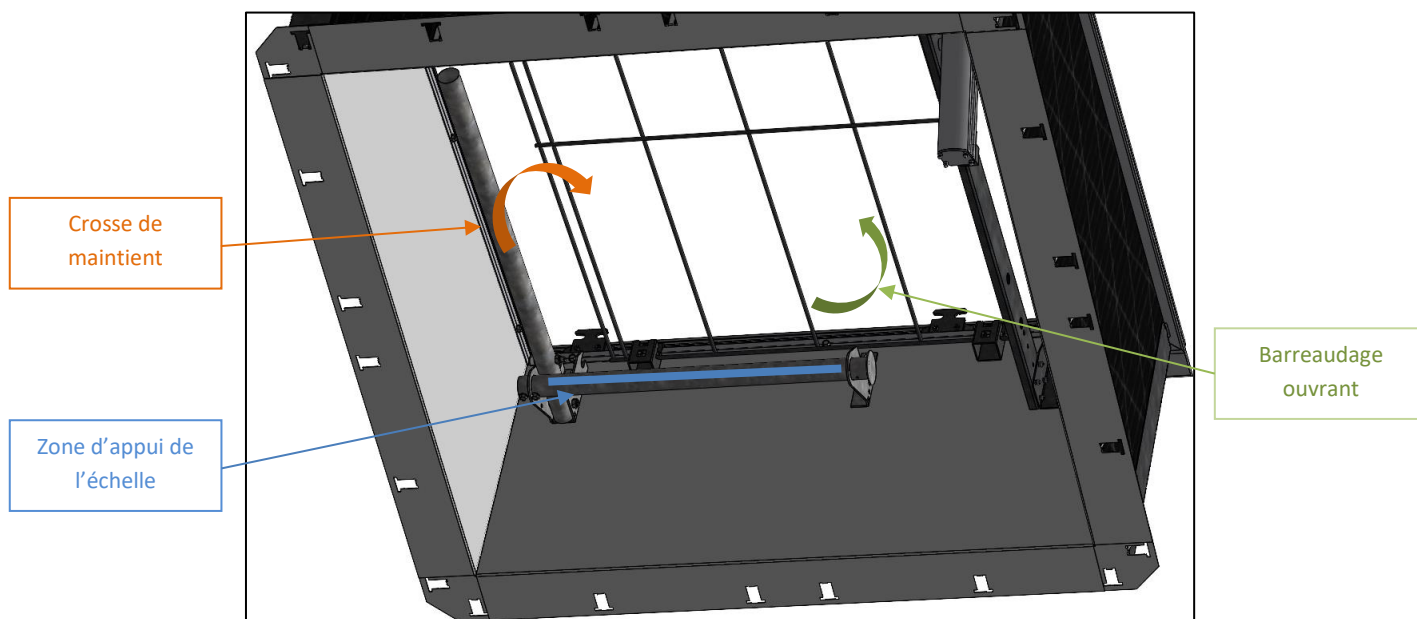


### 8° - Information complémentaires sur les options

Pour les appareils équipés de la barre accroche échelle montée en usine :

Tube de  $\varnothing 35$  permettant l'appui d'échelle équipée avec des crochets d'ouverture 50 mm.

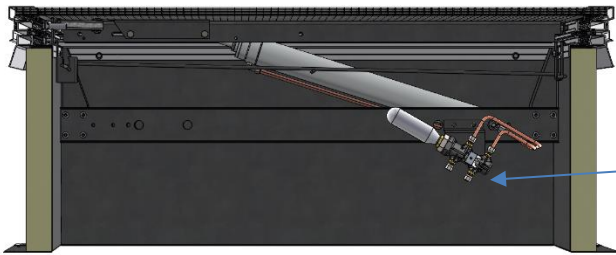
**L'échelle ne devra pas être suspendue à la barre accroche-échelle.**



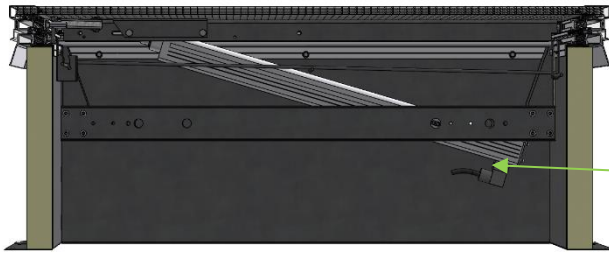


# Notice d'installation et d'entretien

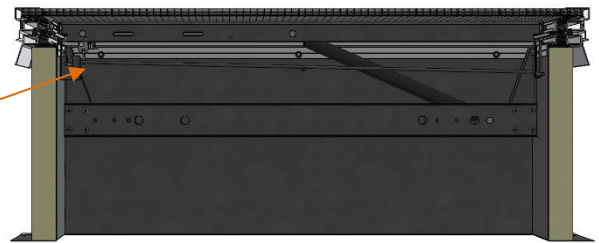
## PYROPASS EVOLUTION RPT



Raccordement de la version  
pneumatique :  
sur le thermofusible



Raccordement de la version  
électrique :  
Cable électrique longueur  
2,5 mètre



Raccordement de la version  
treuil :  
Cable acier, course 160cm

### Asservissement / Raccordement du DAS aux dispositifs de commande

**Rappel:**

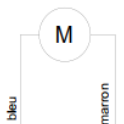
- Conformément aux normes NF S 61-930 à NF S 61-940.
- Utilisation de canalisations d'alimentation en cuivre ou inox.
- L'ensemble des éléments doit être fixé solidement et la position du dispositif de commande ainsi que le cheminement des canalisations doivent permettre un fonctionnement correct et une manœuvre aisée.
- Cf. schémas de principes

Indice de protection: IP 54  
Branchement:

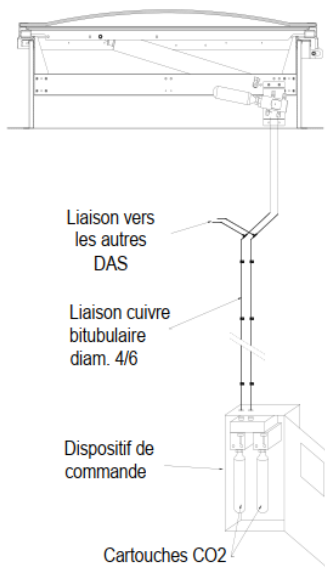
Marron + } Ouverture vérin  
Bleu - }

Marron - } Fermeture vérin  
Bleu + }

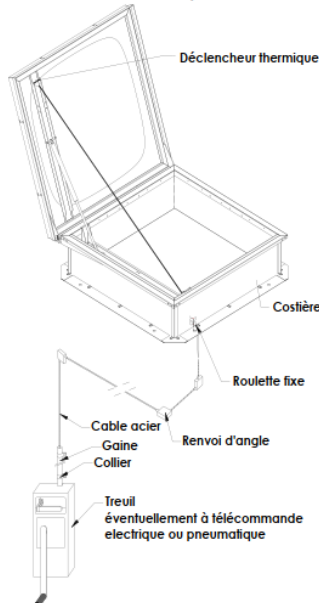
Raccordement



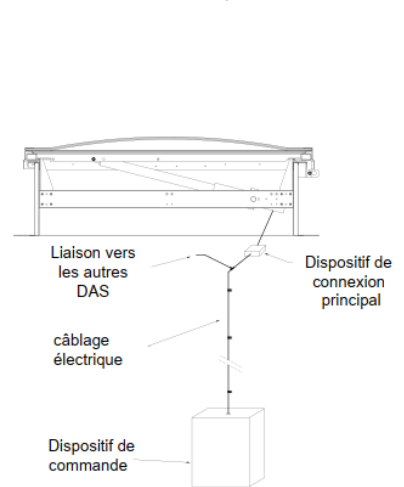
**Schéma de principe de l'asservissement du D.A.S. pneumatique**



**Schéma de principe de l'asservissement du D.A.S. intrinsèque**



**Schéma de principe de l'asservissement du D.A.S. électrique**





# Notice d'installation et d'entretien

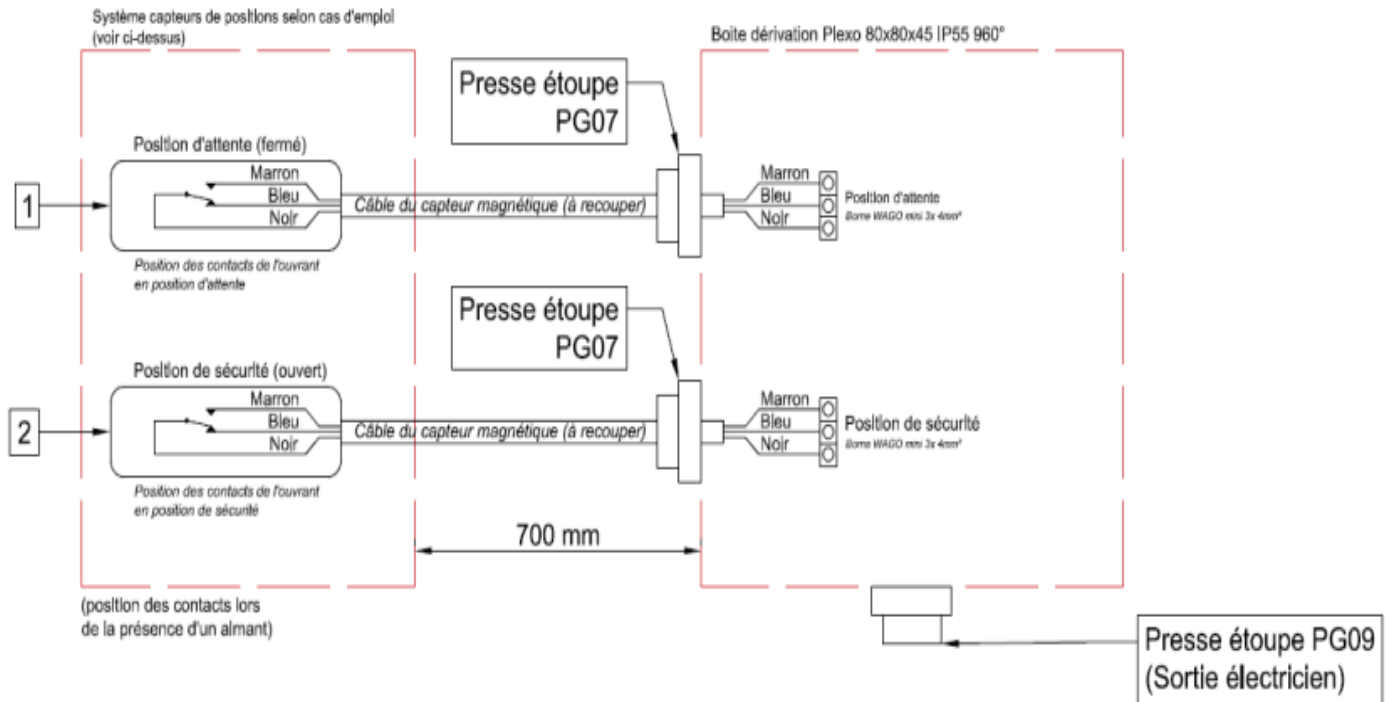
## PYROPASS EVOLUTION RPT



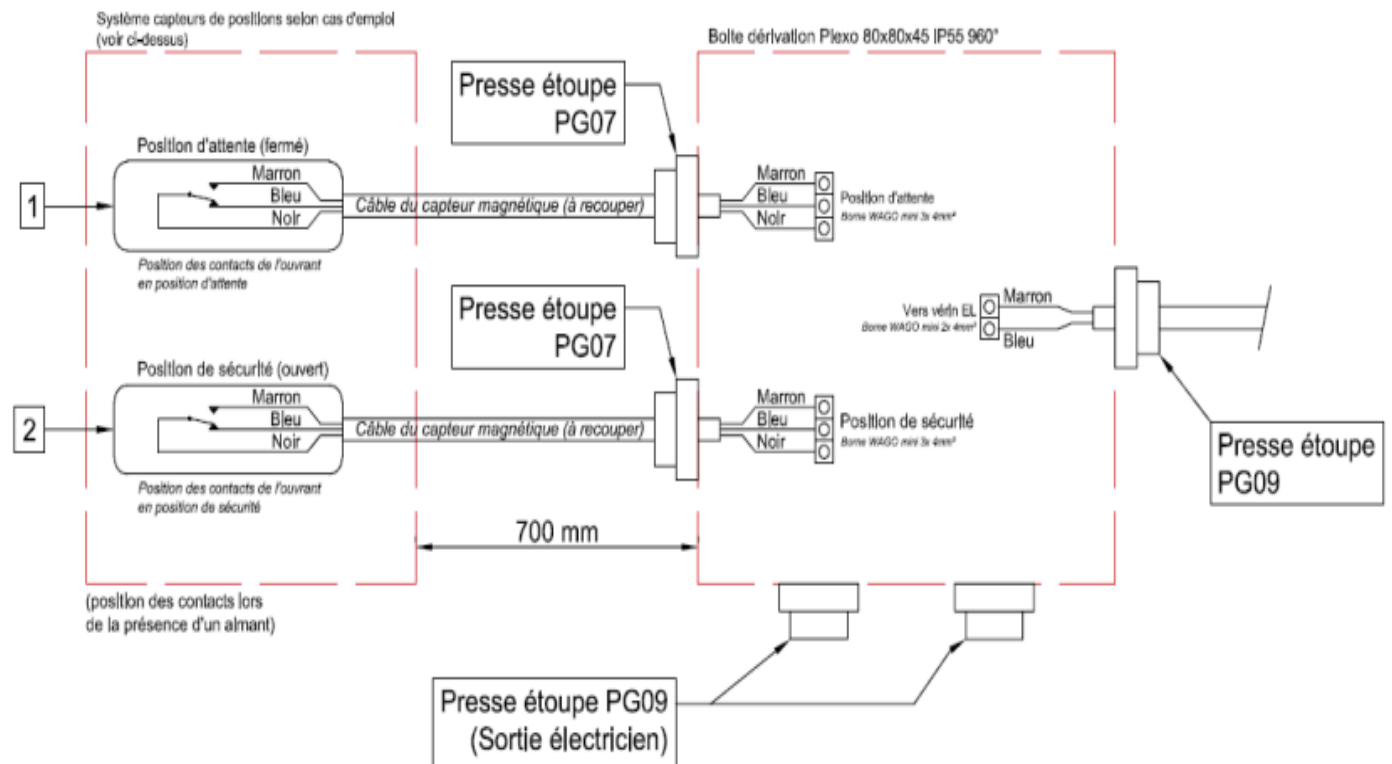
### SCHEMA DE CABLAGE DES CONTACT DE POSITION DE SECURITE

- 1° Installer et régler les contacteurs selon le type de mécanisme
- 2° Réaliser le câblage des contacteurs selon les schémas ci-dessous.

#### - Pyropass évolution **PNEUMATIQUE** et **TREUIL** RPT



#### - Pyropass évolution **ELECTRIQUE** RPT









# Notice d'installation et d'entretien

## PYROPASS EVOLUTION RPT



### RISQUES ET CONSIGNES DE SECURITE GENERALES LIES AUX OPERATIONS D'INSTALLATION, D'UTILISATION, DE MAINTENANCE ET DE VERIFICATION DES DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE

RISQUES	MESURES DE PREVENTION
<p>Chute à travers le dispositif ou la trémie sur laquelle le dispositif sera installé lors d'une intervention en toiture. (cf. décret du 8 janvier 1965)</p> <p>Il est interdit de circuler ou de s'appuyer sur le D.A.S. (matériaux fragiles)</p>	<p>Il appartient au maître d'ouvrage de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes amenés à circuler sur les toitures (garde-corps, filets, hauteur de costières supérieur à 1,10 m, lignes de vie...). Se prémunir des risques de chutes de hauteur depuis ou à travers le lanterneau (points d'attache harnais, accès par nacelles, etc...).</p> 
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Chutes</li> <li>. Chocs, coincement</li> <li>. Risques liés aux équipements sous pression (ressorts oléopneumatiques, vérins pneumatiques, canalisations, raccords...)</li> <li>. Risques électriques (moteur électriques 230V ou 24V, contacteurs de position alimentés de 24V à 230V, vérins électriques alimentés en 230V...)</li> <li>. Coupures (arrêt vives des lumières des coulisses, bordures des costières, treuil...)</li> <li>. Brulures par le froid (cartouche CO<sub>2</sub>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. EPI anti-chutes adaptés et conformes.</li> <li>. Habilitations appropriées ; travail en hauteur, nacelles...)</li> <li>. Ports d'équipements de protection individuelle adaptés (gants de manutention, casques, chaussures de sécurité, lunettes de protection...)</li> <li>. Maintient du D.A.S. en position d'attente (position fermée).</li> <li>. Consignation/ déconsignation de l'installation au moment de l'intervention sur les dispositifs.</li> <li>. Ne pas percer les ressorts oléopneumatiques et les vérins pneumatiques.</li> <li>. Câbles électriques protégés par des goulottes.</li> <li>. Ne pas toucher les cartouches CO<sub>2</sub> et leurs supports à main nue.</li> <li>. Ne pas diriger l'ouverture de la cartouche vers une personne.</li> </ul> 

### MAINTENANCE ET VERIFICATION PERIODIQUE

- . Fréquence : tous les 6 mois selon préconisation.
- . L'installation et l'entretien des appareils doivent être confiés à des entreprises dûment qualifiées, agréées par la société et titulaire de la certification de service d'installation et de maintenance de système de désenfumage naturel APSAD I17.F17.
- . Les personnels chargés d'exécuter les opérations de maintenance et de vérification du dispositif doivent /
  - être formés pour intervenir en conformité
  - avoir une connaissance technique parfaite du dispositif décrit précédemment
  - Connaître les consignes de sécurité liées aux opérations à effectuer sur ce type de dispositif
  - posséder les habilitations requises

#### Risques de coincement, chocs :

**Avant toute opération d'essai de fonctionnement, de remise en service, de déconsignation, s'assurer de l'absence de personne ou d'objet dans les zones d'évolution des parties mobiles sur le toit ou les dispositifs.**

**Ces opérations concernent un ensemble allant de un à plusieurs D.A.S.**

- . Essai d'ouverture du D.A.S. : utiliser le DCM au sol
- . Consigner le DCM.
- . Couper les arrivées d'énergie
- Important : Après avoir coupé les énergies pneumatiques / électrique selon les caractéristiques de l'appareil, s'assurer que l'appareil ne puisse pas, selon l'opération à effectuer, s'ouvrir ou se fermer par inertie. Pour cela mettre en place des moyens appropriés pour retenir le cadre ouvrant dans la position désirée.
- . S'assurer que le D.A.S. ne puisse pas revenir en position d'attente (position fermée).
- . Vérifier le maintien du D.A.S. en position de sécurité (position ouverte) et la hauteur d'ouverture déclarée.
- . Consigner les appareils avant toute intervention (enlever les sources d'énergies pneumatique / électriques).
- . Lubrifier les articulations du mécanisme ( NE PAS GRAISSER, utiliser un lubrifiant de type dégrissant).
- . Vérifier l'ensemble des vis/axes de fixation et effectuer si nécessaire un resserage.
- . Essai de fermeture du D.A.S. ; déconsigner et utiliser le dispositif de commande au sol.
- . Contrôler l'étanchéité ouvrant-dormant.
- . Vérifier le maintien du D.A.S. en position d'attente (position fermée).

### NETTOYAGE

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>Nettoyage :</b></p> <p>Essuyer les salissures sur les parties externes et/ou internes de la partie translucide du D.A.S. à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon coton (produits rugueux à proscrire) préalablement trempé dans l'eau savonneuse (savon de marseille liquide mélangé à l'eau douce (température inférieure à 40°C)).</p> <p><b>Rincage :</b></p> <p>Rincer à l'aide de l'éponge ou d'un chiffon coton trempé dans l'eau douce dès la fin du nettoyage des parties concernées.</p> | <p>Sont à proscrire absolument :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. L'emploi de tous produits détergents, nettoyant, autres que spécifiés ci-contre</li> <li>. L'emploi de « grattoirs », éponges rugueuse...</li> <li>. L'emploi de jets d'eau à haute pression (supérieur à 0,2 bar) ou de tout autre jet (lance à incendie par exemple).</li> </ul> |
|---|--|

### MANUTENTION GENERALE / LEVAGE / TRANSPORT / STOCKAGE / DEMANTELEMENT DU PRODUIT ET VALORISATION DES DECHETS

Maintenir le D.A.S. en position fermée, posé à plat et bien à l'horizontal, sur le sol. Possibilité de stocker 3 D.A.S. au maximum les uns sur les autres.	ATTENTION en cas d'utilisation d'élingues : passer les élingues autour de la costière. ATTENTION en cas d'utilisation d'engin de levage de type « Manuscopic » prévoir des fourches de longueur au moins égale à la largeur des costières.
Manipuler le D.A.S. AVEC UNE PALETTE OU SUR CHEVRONS	<p>DEMANTELEMENT DU PRODUIT ET VALORISATION DES DECHETS :</p> <p>Selon la classification du catalogue Européen des Déchets (C.E.D.) publié en annexe de la décision de la commission N°94/3/CEE du 20 décembre 1993.</p> <p>Code des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 17 02 03</li> <li>. 17 04 07</li> <li>. 17 03 01</li> </ul>



# Notice d'installation et d'entretien

## PYROPASS EVOLUTION RPT



LA SOCIÉTÉ **SKYDÔME** SE RÉSERVE LE DROIT DE PROCÉDER A DES MODIFICATIONS QUI N'ONT PAS D'INCIDENCE SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL

SERVICE APRES VENTE ou PIECES DE REMPLACEMENT :



Entre Deux Villes  
02270 SONS-ET-RONCHERES

Email : [sav@skydome.eu](mailto:sav@skydome.eu)

Tel : 03 .23.21.79 .90

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la société SKYDÔME. En conséquence, SKYDÔME ne peut être tenu responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux non-respect des recommandations de la notice de l'appareil.

En cas d'appel en garantie, veuillez-vous munir obligatoirement de la référence de l'appareil (3°), du numéro d'Ordre de Fabrication (7°), du Code Article (8°) et de la date de fabrication de l'appareil, tous ses éléments sont notés sur la plaque signalétique à l'intérieur de la costière.

Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société SKYDÔME.

Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

#### RESPONSABILITE

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.